

**CONCOURS INTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE DE CONTRÔLEUR DES
FINANCES PUBLIQUES DE 2ÈME CLASSE**

ANNÉE 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 2 heures – Coefficient : 3

Comptabilité privée

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

*Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.
Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.*

NOTE AUX CANDIDATS

→ Passation de l'épreuve :

1. Sur les copies :

- vous devrez **composer lisiblement sur les copies avec un stylo foncé** : bleu ou noir (**l'usage de stylo à encre effaçable est fortement déconseillé**) ;
- l'usage du surligneur et des stylos de couleurs est interdit ;
- pour toute correction, il est recommandé de privilégier **un correcteur type ruban** plutôt que liquide.

2. Vous devrez numérotter votre composition correctement dans l'encadré en haut de la copie.

Chaque numérotation doit contenir le numéro de la feuille et le nombre total de feuilles de votre composition. (Ex : 01/05 ; 02/05 ... 05/05).

3. Vous devrez, sur chaque feuille A3, remplir en **MAJUSCULES** toutes vos informations d'identification : **Nom de naissance, Premier prénom, Numéro de candidature, rempli de gauche à droite, et Date de naissance.**

Nom de naissance :	N	O	M																						
Premier prénom :	P	R	E	N	O	M																			
Numéro candidature :	0	0	0	0	1	2	3	4		Né(e) le :	0	1	/	0	7	/	1	9	9	2					
<small>(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)</small>																									
<small>(Remplir cette partie à l'aide de la notice)</small>																									
Concours / Examen : <u>Contrôleur interne normal</u>											Session : <u>2024</u>														
Epreuve n° : <u>2</u>											Matière : <u>Matière choisie à l'inscription</u>														
CONSIGNES <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.• Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.• Numérotter chaque feuille A3 dans le cadre à droite et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.• Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.• N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.											Feuille : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td>/</td><td></td><td></td></tr></table>												/		
		/																							

4. Il ne doit pas y avoir de rature dans le pavé d'identification. Si nécessaire, vous pouvez demander une feuille vierge au responsable de salle.

5. Vous devrez composer uniquement sur les supports de composition officiels de l'épreuve : les feuilles de format A3 comportant le bandeau d'identification.

6. Notez que dans tous les cas, les feuilles ne doivent être ni découpées, ni agrafées, ni collées.

→ Lors de la collecte des copies :

Vous devrez rendre **uniquement les feuilles de composition officielles**. Tout autre support (sujet, brouillon) sera écarté de la correction.

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Ce sujet comporte 3 exercices, indépendants les uns des autres. Vous traiterez l'ensemble des exercices dans l'ordre choisi.

Exercice 1 : VRAI/FAUX

Répondre par vrai ou faux aux affirmations suivantes et justifier.

- 1) La méthode des amortissements dégressifs permet de retarder le paiement de l'impôt.
- 2) Les immobilisations sont enregistrées au bilan à leur valeur nette comptable.
- 3) On ne peut jamais réévaluer un stock de marchandises.
- 4) Une variation négative des provisions pour litige entre deux exercices successifs influence négativement le résultat de l'exercice.
- 5) Un amortissement est une charge décaissable.
- 6) Si l'entreprise procède à une vente elle augmente sa dette vis-à-vis de l'État.

Exercice 2 : ENREGISTRER DES OPÉRATIONS AU LIVRE-JOURNAL

a) Définir les termes suivants :

- 1) Réductions commerciales.
- 2) Effets de commerce.

b) Enregistrer les opérations, ci-dessous, du mois de juin 2023 au livre journal de la SARL AUBONPRIX.

La SARL AUBONPRIX est un grossiste en produits Bretons qui commercialise avec les commerçants directement ou avec d'autres intermédiaires.

En l'absence d'indication, la TVA à appliquer est de 20 %.

Les clients intracommunautaires sont régulièrement assujettis à la TVA. Les numéros intracommunautaires ont été communiqués.

LES OPÉRATIONS :

01/06/2023 : Vente de 5000 bols en faïence à la SARL CERTINRIX au prix de 6,00 € HT l'unité. La SARL AUBONPRIX émet la facture.

02/06/2023 : La SARL AUBONPRIX accepte que le règlement de la SARL CERTINRIX se fasse par billet à ordre.

04/06/2023 : Vente de 15 épuisettes à 15,00 € HT l'unité à l'EURL LE TOURIX. Paiement en espèce le jour même.

05/06/2023 : Le billet à ordre est émis à échéance du 25/06.

07/06/2023 : Achat de 10 000 boîtes de palets bretons à la SA PURBEUR à 5,30 € HT la boîte. TVA à 5,5 %. La SA PURBEUR accorde une remise de 10 %. Un escompte de 1 % sera appliqué pour paiement avant le 20/06. La facture est reçue ce jour.

08/06/2023 : Achat d'un lot de 5 000 cirés jaunes à la SARL MORBILUX au prix de 250 000,00 € HT.

13/06/2023 : Achat de 25 000 T-shirt Sérigraphiés à la société portugaise MACHADO au prix de 500 000,00 €.

16/06/2023 : 1 000 cirés jaunes sont abîmés et renvoyés à la SARL MORBILUX. La SARL MORBILUX accorde un rabais de 3 % sur le solde de la commande. La facture d'avoir est reçue le jour même.

19/06/2023 : Règlement à la SA PURBEUR.

27/06/2023 : La SARL AUBONPRIX reçoit la facture du mois de juin de son fournisseur d'électricité pour 360,00 € HT. Le règlement se fait par prélèvement automatique le 5 du mois suivant.

28/06/2023 : La banque a rejeté le billet à ordre. Des frais bancaires sont prélevés pour un montant de 112,00 €. La SARL AUBONPRIX porte ces frais à son compte afin de conserver ses bonnes relations avec la SARL CERTINRIX.

30/06/2023 : Liquidation de la TVA de juin.

La SARL AUBONPRIX a constaté un report de TVA de 4 800,00 € en mai.

Exercice 3 : OPÉRATIONS DE FIN D'EXERCICE

La société ALBATROS a un exercice qui coïncide avec l'année civile.

Les opérations de TVA sont au taux normal.

Présenter les écritures d'inventaire pour chaque cas. Veuillez détailler la solution apportée.

Cas 1 :

La société ALBATROS a reçu 10 drivers à 500,00 €/Unité de la société BIRDY le 29/12/N.

La facture ne sera émise qu'en janvier, car la société BIRDY est fermée durant les congés de fin d'année.

Cas 2 :

La société ALBATROS a mis au rebut son matériel de simulation de golf le 01/06/N suite à une défaillance technique.

Elle l'avait acheté en N-3 et à procédé à un amortissement en linéaire sur 5 ans.

Aucune opération comptable n'a été constatée sur l'année.

Extrait du bilan au 31/12/N-1 :

	Valeur brute	DAP	VNC
Immobilisations :			
2153 Installations techniques	24 000,00	10 000,00	14 000,00

Cas 3 :

Certains clients de la société ALBATROS présentent des difficultés de paiement.

	Créances HT au 31/12/N	% perte probable	Dépréciation existante au 31/12/N-1
PAR	10 000,00	Créance soldée	5 000,00
TEE	3 000,00	50 %	2 400,00
PUT	21 000,00	70 %	7 000,00

Le Client MULLIGAN a une créance de 24 000,00 €. Il a été placé en redressement judiciaire au cours de l'année N. La société ALBATROS estime le recouvrement de sa créance aux 2/3 du montant total.

